

Gravel, Jean-Yves, *Le Québec et la guerre*, Montréal, Édition du Boréal Express, 1974, 173 p.

Claude Lessard

Volume 8, numéro 2, 1977

Le Canada et le Québec – Bilan et Prospective

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700790ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700790ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lessard, C. (1977). Compte rendu de [Gravel, Jean-Yves, *Le Québec et la guerre*, Montréal, Édition du Boréal Express, 1974, 173 p.] *Études internationales*, 8(2), 405–406. <https://doi.org/10.7202/700790ar>

qui importe avant tout « c'est que le peuple concerné 1) *veuille* dans sa grande majorité, exercer son droit à l'autodétermination et 2) qu'il l'exerce et le réalise *efficacement* ».

À l'égard du problème québécois l'auteur estime que « le peuple québécois a non seulement le droit de disposer de lui-même mais celui de *choisir* la création d'un État souverain et indépendant ». Il ajoute que le Québec « pourrait *exercer* son droit à l'indépendance même au regard du droit des Nations unies ». De plus, si la fédération canadienne consentait à la sécession québécoise, il n'y aurait aucun obstacle à une reconnaissance par la société internationale. Au plan interne, le Parlement de Londres doit autoriser l'amendement de la constitution canadienne, demande devant être présentée par le gouvernement central ou par le parlement fédéral ; une déclaration unilatérale d'indépendance par le Québec serait, en effet, illégale au regard du droit interne. Telles sont les propositions présentées par Jacques Brossard.

Dans la deuxième partie, intitulée « Les modalités politico-juridiques de l'accession à la souveraineté », l'auteur recherche les moyens que pourrait utiliser le Québec et tout d'abord les étapes à franchir, en vue d'acquérir la souveraineté internationale. Il retrace ensuite les grandes lignes du droit et de la pratique de la succession d'État. Il envisage enfin les problèmes qui pourraient se poser après l'indépendance mais dont les solutions pourraient être définies auparavant. Il conviendrait, en particulier, dans la période de transition, de conclure au préalable des ententes entre le Québec et les autorités fédérales portant sur le mode de transfert de la souveraineté, sur la succession d'État et sur l'association Canada-Québec.

La conclusion de ces ententes devrait être précédée de l'adoption d'une nouvelle constitution québécoise à la suite d'un référendum populaire. L'auteur étudie d'une manière approfondie la question de la suc-

cession d'État au double plan international et interne, en abordant notamment les questions d'admission à l'ONU, de la succession aux traités, des droits acquis par les personnes et les sociétés étrangères, des frontières à préciser, et des droits à accorder aux minorités.

Dans sa conclusion générale, l'auteur préconise l'établissement d'un fédéralisme authentique souple et large en opposition aux formes actuelles du fédéralisme canadien. Ce nouveau fédéralisme aurait une dimension horizontale transnationale, intercommunautaire et interfonctionnelle. Ce qui, dans le monde de demain, pourrait s'appliquer en particulier aux relations Canada-Québec.

Cet ouvrage essentiel pour la compréhension des difficultés que pose l'accession éventuelle du Québec à la souveraineté doit être lu par tous ceux qu'intéresse l'avenir du Canada. Il constitue un jalon important dans la doctrine récente traitant de ce sujet.

A. JACOMY-MILLETTE

*C.Q.R.I.*

*Université Laval, Québec*

GRAVEL, Jean-Yves, *Le Québec et la guerre*, Montréal, Édition du Boréal Express, 1974, 173p.

Ce volume est un recueil de textes regroupés par Jean-Yves Gravel. L'idée maîtresse de ces travaux semble celle-ci : étudier l'attitude du Québec face à la guerre depuis les débuts de l'histoire canadienne. Cette publication n'est pas une synthèse exhaustive du fait militaire chez les Canadiens français. Les travaux sont bien documentés et fort intéressants mais, en les lisant, le lecteur ne connaîtra pas toute l'histoire militaire du Québec depuis 1867. Il aura tout au plus l'occasion de prendre conscience de l'attitude réciproque des Canadiens français et des autorités militai-

res et religieuses face à la demande plus ou moins forcée qui fut faite à ces derniers de servir sous les drapeaux. Si les Canadiens français manifestent de l'aversion à s'enrôler dans l'armée de leur pays, c'est que la plupart du temps après 1867, on requiert leurs services non pour défendre le territoire canadien comme tel mais une colonie ou un pays d'Europe en difficulté.

Le volume comporte sept travaux et l'auteur a rédigé quatre de ces textes. Dans sa présentation du sujet, il dresse une synthèse de la vie militaire canadienne depuis le régime français puis il nous présente chacun des textes du présent volume. Il termine sa présentation par une vue sur la documentation accessible.

Le deuxième article de Desmond Morton consiste en une vue d'ensemble de la milice canadienne de 1867 à 1914. Il s'agit plus précisément d'une analyse du rôle de ce corps militaire, rôle qui fut assez effacé. L'auteur démontre les raisons de ce demi-succès. Il ne suffit pas de dire que la milice a eu peu de succès chez les Canadiens français parce qu'on leur donnait peu accès aux fonctions supérieures. Il y a une grande part de responsabilité à attribuer aux nationalistes du début du XX<sup>e</sup> siècle et à leur principal porte-parole : Henri Bourassa. Les idées de cet homme ont déjà été étudiées par d'autres historiens. M. Duchrocher ne nous apporte rien de neuf, bien qu'il décrive les prises de position de Bourassa d'une façon claire et précise. Quant aux thèses des évêques, on a probablement raison de croire que c'est la partie la plus neuve de ce travail. C'est sans doute la première fois que les idées de Bourassa et des évêques sont mises en opposition. En 1939, après près de 75 ans de Confédération, les Canadiens français sont encore aux prises avec les anglophones face à leurs droits méconnus dans les forces militaires canadiennes. Entre 1939 et 1945, la conscription perturbe à nouveau les chances des Canadiens français mais leurs succès militaires en Europe corrigent cette situation en leur faveur. Jean-Yves Gravel étu-

die cette question dans l'article intitulé *le Québec militaire, 1939-1945*. Le même auteur nous décrit ensuite la mise en œuvre de la fondation du Collège militaire royal de St-Jean en 1952. Comme cette collection d'essais veut montrer l'attitude des Canadiens français non seulement face à la guerre mais aussi devant la vie internationale, il convenait d'inclure l'article de James Ian Gow car il analyse les attitudes et les opinions des Québécois sur les problèmes internationaux au cours de la période 1945-60.

Une telle recension est incomplète car les travaux présentés sont très différents. Pour cette raison, l'analyse de M. Gravel en introduction en apprend plus au lecteur que ce résumé. Retenons enfin que cette publication rend de grands services puisque ces textes ainsi réunis s'éclairent les uns les autres ; ce qui n'aurait pas été le cas s'ils avaient paru isolément dans diverses revues. *Le Québec et la guerre*, voilà un livre que nous avons avantage à lire pour bien juger de la situation qui nous fut faite jusqu'à ces derniers temps au sein des forces armées de notre pays.

Claude LESSARD

*Département des sciences humaines,  
Université du Québec à Trois-Rivières*

KELLOGG, Marion S., *La gestion des carrières*, Paris, Éditions Hommes et Techniques, 1975, 157p.

La gestion des carrières : sujet passionnant. D'une part, parce qu'il préoccupe tout individu, homme ou femme, cadre ou non-cadre, travaillant dans le secteur public, parapublic ou privé, pendant les quelque quarante à quarante-cinq ans qu'une personne active consacre généralement à son activité professionnelle. D'autre part, et surtout, parce qu'il touche directement la question des promotions, sans laquelle il n'est la plupart du temps pas possible